République Française — Liberté — Egalité — Fraternité

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Deuxième Circonscription

Election à l'Assemblée Nationale du 5 Mars 1967

Claude DELORME

Remplaçant éventuel : **Lucien VEYAN**

Candidature de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Vous êtes appelés à élire, le 5 Mars prochain, un Député pour la 2ème Circonscription des Basses-Alpes (Castellane, Forcalquier, Manosque).

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui constitue l'indispensable regroupement des partis républicains, m'a désigné comme candidat à ces élections.

Mon remplaçant éventuel est M. Lucien VEYAN, agriculteur éleveur, Maire de Quinson, Président ou animateur de plusieurs groupements et syndicats agricoles. Sa compétence et son dévouement l'ont fait déléguer à la C.O.D.E.R. où il défend les intérêts de l'agriculture bas-alpine.

Quant à moi, vous me connaissez tous. De parents bas-alpins, ayant partagé depuis mon enfance vos luttes et vos espoirs, j'ai depuis 18 ans que je suis Conseiller Général du canton de Forcalquier, travaillé et œuvré pour le développement et la prospérité de notre département.

J'ai défendu les projets d'aménagement de la Durance et du Verdon et j'ai la satisfaction aujourd'hui, placé à la présidence du Conseil Général par la confiance de mes collègues depuis huit ans, de constater l'évolution et l'expansion de notre pays.

Maire de Forcalquier, je connais les besoins et je partage les soucis de mes collègues, des grandes et des petites communes, et je continuerai à m'efforcer de faciliter leur existence.

Mon programme est celui qui, devant le péril actuel, s'impose à tous les Républicains et Démocrates :

DEFENSE DES LIBERTES PUBLIQUES ET INDIVIDUELLES

— Suppression ou révision des articles de la Constitution de 1958 utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— Etablissement d'un CONTRAT DE LEGISLATURE entre le Gouvernement, la majorité et l'Assemblée Nationale, afin que soient assurées la stabilité et la continuité des institutions.

— Equilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

— Abolition des juridictions d'exception et du vote bloqué.

— Liberté de l'information et indépendance de la Radio-Télévision.

— Epanouissement des libertés des communes auxquelles doit être laissée une autonomie financière gravement compromise par le pouvoir actuel.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Etude d'un plan vraiment démocratique ayant pour but de développer le bien-être de tous, de

reconnaître aux Français de tout âge et de tout sexe, qu'ils soient salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants, le respect de leurs droits.

— Droit à la culture en donnant la priorité à toutes les questions qui ont trait à l'Education Nationale.
— Droit à la santé par l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, l'amélioration de la situation des personnels hospitaliers, l'aide accrue à la recherche médicale et scientifique.
— Droit au logement par la construction accélérée de logements sociaux.
— Droit au travail par la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, la garantie du plein emploi et l'instauration d'une politique préventive de reconversion.
— Droit à la solidarité nationale pour les victimes de la guerre,
les rapatriés,
les personnes âgées et infirmes,
les handicapés (enfants et adultes).

POLITIQUE AGRICOLE

Application d'une politique cohérente tendant à intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus. Dans ce but :

— Recherche de débouchés extérieurs pour les produits agricoles, par l'élargissement du Marché Commun et le développement de l'Aide au Tiers Monde.
— Modernisation de la production, réforme de la distribution, développement de l'enseignement agricole et association de l'agriculture aux industries alimentaires.
— Développement de la coopération et de l'équipement.

POLITIQUE ETRANGERE

Construction de la Paix par les voies de l'arbitrage international, du désarmement, de l'organisation de la sécurité collective ; dans ce but :

— Renonciation à la force de frappe atomique.
— Reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.
— Campagne en faveur d'un désarmement général, simultané et contrôlé.
— Maintien de la France dans l'Alliance Atlantique en même temps que seront encouragées toutes les possibilités de coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.
— Construction de l'Europe des Peuples avec un gouvernement supra-national.
— En faveur du Tiers Monde, organisation d'une aide efficace *organisée internationalement*.

SUR LE PLAN LOCAL

— Achèvement de l'aménagement hydro-électrique de la Durance et du Verdon.
— Développement de l'irrigation, base de la prospérité de nos vallées.
— Mise sur pied d'une véritable économie montagnarde encourageant d'une part l'élevage, l'extension de la forêt, son exploitation rationnelle, la création de parcs naturels ; d'autre part le développement du tourisme et des sports d'hiver.
— Poursuite de la politique efficace du Conseil Général dans le sens de :
— L'amélioration du réseau routier départemental et vicinal, du réseau téléphonique, des conditions de réception de la radio et de la télévision.
— L'aide accrue aux communes pour la réalisation de leurs programmes d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions d'écoles, de stades, de piscines.
— L'aide accrue aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat et la construction de logements.
— L'encouragement à la création de villages retraites, villages d'enfants, colonies de vacances, institutions sanitaires.
— Le renouvellement des efforts pour obtenir l'abandon du projet d'installation de base de lancement de missiles dans le Sud-Est du Département.

L'œuvre à accomplir est immense, mais nous parviendrons à la réaliser dans une France libre où toutes les forces républicaines et démocratiques débarrassées de la lourde emprise du pouvoir personnel seront tendues vers un idéal de Paix et de Progrès.

VIVENT LES BASSES-ALPES ! VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Claude DELORME

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre avec palme
Médaille de la Résistance
Médaille d'or de l'Education Physique
Avocat au Barreau
Député sortant
Président du Conseil Général des Basses-Alpes

Lucien VEYAN

Agriculteur
Maire de Quinson

IMP. ROGER VIAL - DIGNE